

Publié le 26 février 2014

Comté de Provence : Une dynamique publique pour l'aménagement

Créée en janvier 2013, la Spl du Comté de Provence se développe dans l'agglomération varoise dans une logique de solidarité territoriale. Les plus grandes communes, telles que Brignoles, mais aussi les villages bénéficient d'une structure capable de mettre en oeuvre leur projet d'aménagement.



C'est une nouvelle dynamique d'aménagement qui se met en place dans le Comté de Provence depuis la création en 2013 d'une Spl dédiée. « Elle a été initialement promue par la Communauté de communes et la Ville de Brignoles pour porter plusieurs grosses opérations sur le secteur brignolais que la commune ne pouvait pas porter seule », explique Sylvie Dehu, directrice générale de la [Spl](#). L'un des avantages de cette Société publique locale est en effet d'offrir à toutes ses collectivités actionnaires, quelle que soit leur taille, la possibilité de bénéficier d'une ingénierie pour leurs opérations d'aménagement. Un service qu'elles n'auraient souvent pas pu financer isolément.

Le premier projet phare confié à la Spl concerne le quartier de Paris, au Nord-Est de Brignoles, considéré comme l'un des derniers espaces urbanisables, quasiment vierge, de la commune. En prévision, après les premières études de faisabilité : une zone d'habitat mixte de 350 à 400 logements, dont 30 à 35 % sociaux, et des équipements publics. Au tribunal d'instance en cours de construction, devraient s'ajouter le nouveau siège de la communauté de communes, une crèche, une école, un site de potabilisation de l'eau (mis en place par la Régie de l'eau), et une cuisine centrale (qui produira les repas des élèves de la ville de Brignoles et peut-être même de la communauté d'agglomération). Un secteur d'activités, avec bureaux et commerces de proximité, pourrait

également se développer au Sud-Ouest du projet.

Un effet de levier

D'abord mandatée pour l'étude d'urbanisme du quartier de Paris, la Spl a été chargée du portage foncier afin d'accélérer le calendrier du projet. Elle vient d'acheter à hauteur de 3,4 millions d'euros, pour le compte de la ville de Brignoles, sept hectares de terrain à l'établissement public foncier Paca. « L'objectif est de sortir un dossier de création avant la fin l'année et de pouvoir démarrer les travaux mi-2015 », précise Julie Hars, responsable projet à la Spl. L'ensemble de l'intercommunalité pourrait bénéficier de ce projet « qui servira aussi de levier auprès des opérateurs d'habitat social, ajoute Sylvie Dehu. Il permettra à la communauté de communes d'attribuer des lots faciles à réaliser dans le quartier de Paris, et obligera ces opérateurs, par convention, à intervenir dans les petits villages pour des opérations moins rentables ».

Avec l'arrivée d'une quatrième commune dans son capital*, d'autres mandats viennent d'être confiés à la Spl, comme l'extension des zones artisanales économiques à Carces, l'agrandissement de la mairie de Vins-sur-Caramy, la requalification des réseaux au centre de Correns et la réalisation d'une maison de santé à Celle. « La force de la Spl est d'être une structure légère et adaptable qui montera en puissance en fonction des opérations et des nouvelles communes qui entreront dans la Spl », commente Sylvie Dehu. Les charges fixes de cette structure sont quasi nulles aujourd'hui et le personnel a été mis à disposition : Julie Hars par la ville de Brignoles et Sylvie Dehu par la Scet au travers d'une adhésion à un GIE. Face à la montée en puissance de son activité, la Spl va maintenant s'étoffer sur le plan technique et intégrer des postes opérationnels à vocation maîtrise d'oeuvre.

* En février 2014, les actionnaires de la Spl du Comté de Provence sont la Communauté de communes et les Villes de Brignoles, de Correns, de Vins-sur-Caramy et de La Celle.

Par Marie-Anne RAMAZZINA